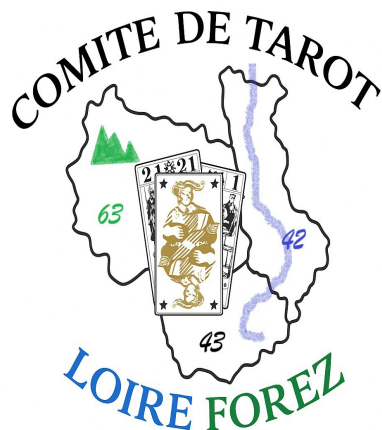




COMITE DE TAROT LOIRE FOREZ
ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DE 1901
SIEGE SOCIAL : 10 rue des Capucins
42400 SAINT CHAMOND
N° RNA W421001998

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Samedi Treize Juin Deux Mil Vingt Six les Membres du Conseil d'Administration du Comité de Tarot LOIRE FOREZ se sont réunis en Assemblée Générale à la Salle de Valeyre sise à AMBERT 63600 sur convocation régulière via le site internet du Comité Loire Forez, également par le compte Facebook du Comité et aussi par SMS adressé le 2 Juin à chaque Présidents de Clubs du Comité LOIRE FOREZ pour information à leurs adhérents et licenciés.

Sont présents :

Pascal Pointud Président

Daniel Peyrard Trésorier

Jean Jacques Brun responsable Licence et PCN

Adryan Ferrer Responsable jeunes

David Guillot Secrétaire

Sandra Guillot responsable commission de discipline

Sont excusés :

Michaël Debiesse CCR

Valérie Debiesse Membre commission

Julien Joblet Membre Commission

Bernard Brenot Membre Commission
Brigitte Lewandowsky Vice Présidente.

La séance est présidée par Pascal Pointud en sa qualité de
Président du Comité de Tarot Loire Forez.

Le secrétariat de séance est assuré par David Guillot en sa qualité
de secrétaire

Une feuille de présence a été signée par les membres présents en
leur entrée en séance.

Le quorum requis par les statuts étant atteint, le Conseil
d'Administration peut valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR :

Fin de mandat

Élection/Nomination

Composition du nouveau Bureau

Bilan Financier

Retour du Championnat jeunes

Questions diverses

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

DELIBERATIONS ET RESOLUTIONS :

PREMIERE RESOLUTION : CONSTATATION DES DEPARTS :

Le Président expose qu'il a reçu de :

Brigitte Lewandowsky Vice Présidente sa volonté de ne pas se
représenter a son poste.

Michael Debiesse CCR fin de mandat avec non renouvellement

Valérie Debiesse membre Commission fin de mandat non
renouvellement

David Guillot Secrétaire fin de mandat non renouvellement

Sandra Guillot Responsable commission discipline fin de mandat
non renouvellement

Le Conseil d'Administration prend acte de ses départs et tient à
les remercier pour leur engagement au sein du Comité de Tarot
Loire Forez.

DEUXIEME RESOLUTION : ELECTIONS DES NOUVEAUX DIRIGEANTS

Le Conseil d'Administration fait un appel à candidatures au sein des personnes présentes.

Sont présentés comme candidat :

Carole Escudero

Yohann Libioul

Procédés au vote sont élus à l'unanimité :

Carole Escudero

Yohann Libioul

ELECTION PAR LE CONSEIL D ADMINISTRATION :

Carole Escudero est proclamée CCR

Yohann Libioul est proclamé Responsable Commission de discipline

Par ailleurs des membres élus souhaitent coopter des licenciés présents qui acceptent de renforcer les Commissions

Christian Rome est proclamé membre coopté Commission Discipline

Pascal Perret est proclamé membre coopté Commission de discipline

Julien Lapeau est proclamé Responsable site internet et membre coopté de la Commission des Jeunes

TROISIEME RESOLUTION :

Constitution du nouveau Conseil d'Administration du Comité de Tarot Loire Forez

PRESIDENT : Pascal POINTUD

PRESIDENT D'HONNEUR : Pierre CHARROIN

PRESIDENTE CCR : Carole ESCUDERO

VICE PRESIDENT : Jean-Jacques BRUN

SECRETAIRE : Pascal POINTUD

TRESORIER : Daniel PEYRARD

PRESIDENT COMMISSION JEUNES ; Adryan FERRER

PRESIDENT COMMISSION DE DISCIPLINE : Yohann LIBIOUL

AUTRES MEMBRES :

Bernard BRENOT

Julien JOBLET

Julien LAPLEAU coopté

Christian Rome coopté

Pascal PERRET coopté

Stéphane MOREL

QUATRIEME RESOLUTION : POUVOIRS POUR FORMALITES

Le CONSEIL D ADMINISTRATION donne tous pouvoirs aux porteurs d'un exemplaire ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer les déclarations obligatoires auprès du greffe des associations de la Préfecture et accomplir toutes les formalités légales.

QUESTIONS DIVERSES :

Après que le Président du club de Tarot de Roche La Molière ait transmis par mail au Président du Comité Loire Forez une idée de financement pour les jeunes engagés aux Championnats de France qui d'année en année viennent grossir le nombre pour représenter notre Comité et que les coûts augmentent également, le licencié du club Francis Michel expose à l'Assemblée sa réflexion consistant à prélever sur les chaques 5 premiers de chaque concours libre organisé par les clubs affiliés de prélever sur leurs gains 5%.

Après un débat et également des mesures d'information nécessaires aux inscrits par par exemple l'apposition d'une plaquette d'information au moment des inscriptions ainsi que sur l'affichage des redistributions, le Conseil d'Administration estime au vu des retours positifs de cette mesure de la porter au vote à main levée afin de l'inscrire pour la nouvelle saison 2026/2027 au sein de son règlement intérieur.

La clause étant votée à l'unanimité par les Présidents de Clubs OU leurs représentants présents à l'Assemblée Générale hormis les clubs de Clermont Fd et de Sevelinges non représentés

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à Treize heures et Dix Minutes.

Fait à AMBERT , le Treize Juin Deux Mil Vingt Six.

Le Président de Séance
Président du Comité

Le Secrétaire de Séance

BILAN FINANCIER COMITE LOIRE FOREZ

Daniel Peyrard Trésorier du Comité fait état du bilan financier du Comité de Tarot Loire Forez.

Grâce aux nouvelles dispositions votées par le Conseil d'Administration lors du dernier exercice, un retour à l'équilibre se dessine .

Pour les jeunes , voici les détails :

TARIF FFT CHAMPIONNAT JEUNES : 185€

15 jeunes engagés + 5 accompagnants

Coût du transport pour les clubs de Cournon et du Monastier qui ont fait cause commune, un mini bus a été gracieusement prêté par le club de Cournon

Essence+péage : réglés par les clubs de Cournon et du TC 43

MONASTIER

Les 2 engagés d'Ambert ont été véhiculés par les accompagnants ambertois parents du jeune Aymeric Roche, le Tarot Club d'Ambert a pris à sa charge différents frais

Le Club du Tarot Costellois a offert 100€ pour les Jeunes au Comité Loire Forez

Le championnat jeunes ainsi que le libre adulte organisés à Ambert en avril 2026 ont rapporté au Comité Loire Forez 1450€ (100€ buvette-400€ bénéfice tournoi-950€ tombola organisée par Adryan Ferrer)

AMBERT+COURNON+MONASTIER ont versés 100€/participants respectifs.

Le bénéfice jeunes saison précédente : 477€

Après l'exposé de notre Trésorier, le bilan financier a été voté à l'unanimité par l'assemblée.

QUATRIEME RESOLUTION : POUVOIRS POUR FORMALITES CHANGEMENT D ADRESSE DU SIEGE SOCIAL

Le Conseil d'administration prend acte du vote à l'unanimité pour le changement d'adresse du siège social du Comité de Tarot Loire Forez du 10 Bis rue des Capucins 42400 SAINT CHAMOND à 1 Traverse du Communal 63220 Beurières. Le CONSEIL D ADMINISTRATION donne tous pouvoirs aux porteurs d'un exemplaire ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer les déclarations obligatoires auprès du greffe des associations de la Préfecture et accomplir toutes les formalités légales. . Après avoir répondu à toutes les questions diverses L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à Treize heures et Dix Minutes. Fait à AMBERT , le Treize Juin Deux Mil Vingt Six.

Le Président de Séance
Président du Comité
Pascal Pointud



La Présidente CCR
Carole Escudero

